



**Association de professeurs de  
technologie**  
<http://www.pagestec.org>

Bordeaux, le 13 janvier 2018

**Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale**  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

**Objet :** Enseignement de la technologie au collège

Monsieur le Ministre,

L'Éducation Technologique, au collège, doit permettre à chaque jeune Français(e) de comprendre et d'appréhender un environnement technologique chaque jour plus complexe, et participe de ce fait, comme l'ont initié en leur temps Monge et Condorcet, à l'éducation d'un citoyen éclairé.

C'est au collège que l'égalité d'accès aux savoirs techniques, bien trop souvent encore genrés, peut être préparée en cours de Technologie.

Or, depuis la précédente réforme de nos programmes en 2008 – calqués sur ceux de la filière Lycée - notre discipline de culture générale s'est transformée en une « petite STI2D », tendant ouvertement à la promotion de cette filière, qui n'accueille dans les faits qu'une minorité d'une classe d'âge, et ceci dans un but d'orientation professionnelle spécifique.

Mais tel n'est pas le but de la technologie au collège.

Les programmes actuels ont été mis en œuvre de manière coercitive, sans préparation, simultanément sur tous les niveaux, et surtout sans le volant préalable de formation continue et technique qui aurait été nécessaire. Nous avons à l'époque vivement dénoncé, mais en vain, ces modalités déplorables.

En 2011, une enquête du Carrefour Santé Social, pilotée par la MGEN, relevait « *la lassitude particulière* » de deux catégories de professeurs parmi lesquels « *les professeurs de technologie (évolution permanente des programmes, discipline peu considérée et difficultés ressenties à suivre les évolutions constantes à la fois des technologies et des programmes).* »

Depuis, nos conditions d'exercices se sont encore fortement dégradées ; disparition des groupes à effectif allégé dans une grande majorité de collèges, suppression de l'heure de laboratoire malgré la persistance matérielle, avérée et reconnue par les textes officiels de nos « labos », et difficulté de maîtriser au pied levé des sujets nouveaux et complexes, spécificité de notre discipline.

Se sont ajoutés à cela la diminution de nos horaires disciplinaires et la contrainte de plus en plus fréquente de devoir enseigner des disciplines ne relevant pas de notre certification (sciences physiques ou du vivant), jetant un trouble et une confusion des genres difficilement compréhensibles par les élèves et leurs parents.

Ces dégradations successives de nos conditions de travail ont mis nombre d'entre nous dans des situations professionnelles improductives et quelquefois même invivables, au sens premier du terme.

Le président de la République, en créant un fonds de 10 milliards d'euros pour l'innovation, montre le profond intérêt qu'il porte aux nouvelles technologies liées à l'informatique et aux objets connectés ainsi que son engagement auprès des start-up françaises sur le marché mondial.

La technologie au collège peut inciter nos élèves à devenir les ingénieur(e)s de demain et participer ainsi à la création de la « Nation Start-up ».

Dans cet objectif, nous souhaitons que la technologie au collège, discipline de culture générale qui s'adresse à tous les élèves, redevienne comme annoncé officiellement en 2008 le barycentre de l'Education Technologique en France.

Pour cela, nous réitérons nos demandes :

- relecture et amélioration de nos programmes officiels dans l'objectif d'une réelle éducation technologique nécessaire à tous les élèves, avec notamment une réintroduction d'une sensibilisation au monde économique et à celui de l'entreprise.;

- réintégration explicite et dédiée de l'enseignement de l'informatique dans nos programmes, enseignement utilisé mais sans être inculqué, expliqué depuis dix ans dans toutes les disciplines et à travers l'EMI ;

- travail en effectif réduit sur tous les niveaux, pour pouvoir faire réellement participer et manipuler les élèves en toute autonomie et sécurité,

- attribution d'une heure de décharge statutaire pour la préparation et l'entretien des matériels didactiques ainsi que la maintenance informatique (traitement identique aux sciences expérimentales),

- plan de formation approfondi pluriannuel continu des professeurs prenant en compte l'exceptionnelle rapidité d'évolution des bases mêmes de notre discipline intégrant les évolutions de nos programmes.

Nos 1 000 adhérents et abonnés, comme la majorité des 12000 professeurs de technologie exerçant en collège, attendent des réponses et des engagements forts sur ces différents points.

Bien qu'ayant été échaudés par nos visites au ministère lors des précédents gouvernements (interlocuteurs sur le départ ou manifestement non concernés), nous sommes disposés à vous rencontrer, afin de développer et d'argumenter notre point de vue.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre l'expression de notre respectueuse considération.

Charles FREOU  
Président de PAGESTEC